



Préfiguration CFT

Charte Forestière de Territoire



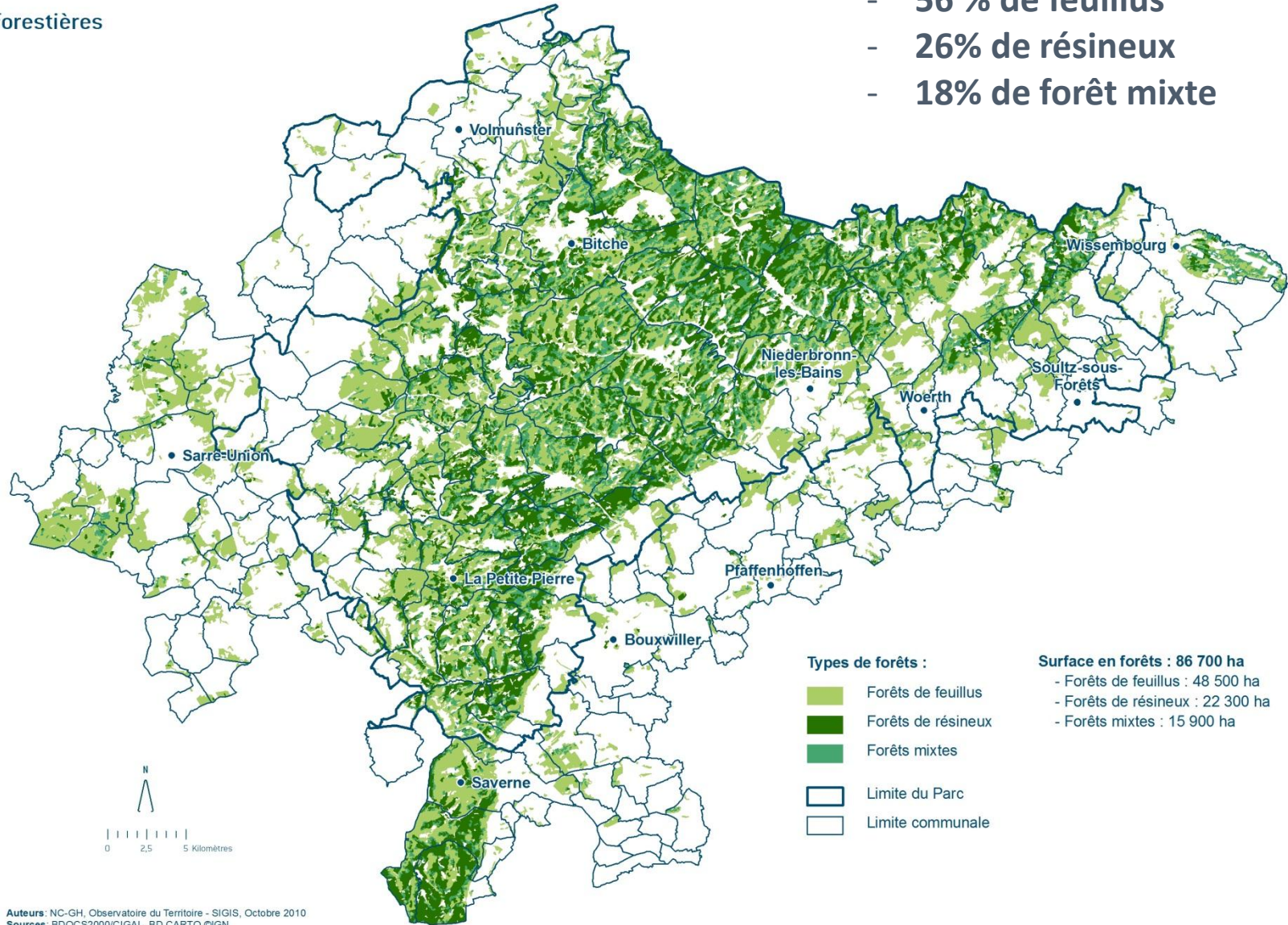
1. Contexte



PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

Les surfaces forestières

- 56 % de feuillus
- 26% de résineux
- 18% de forêt mixte



PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

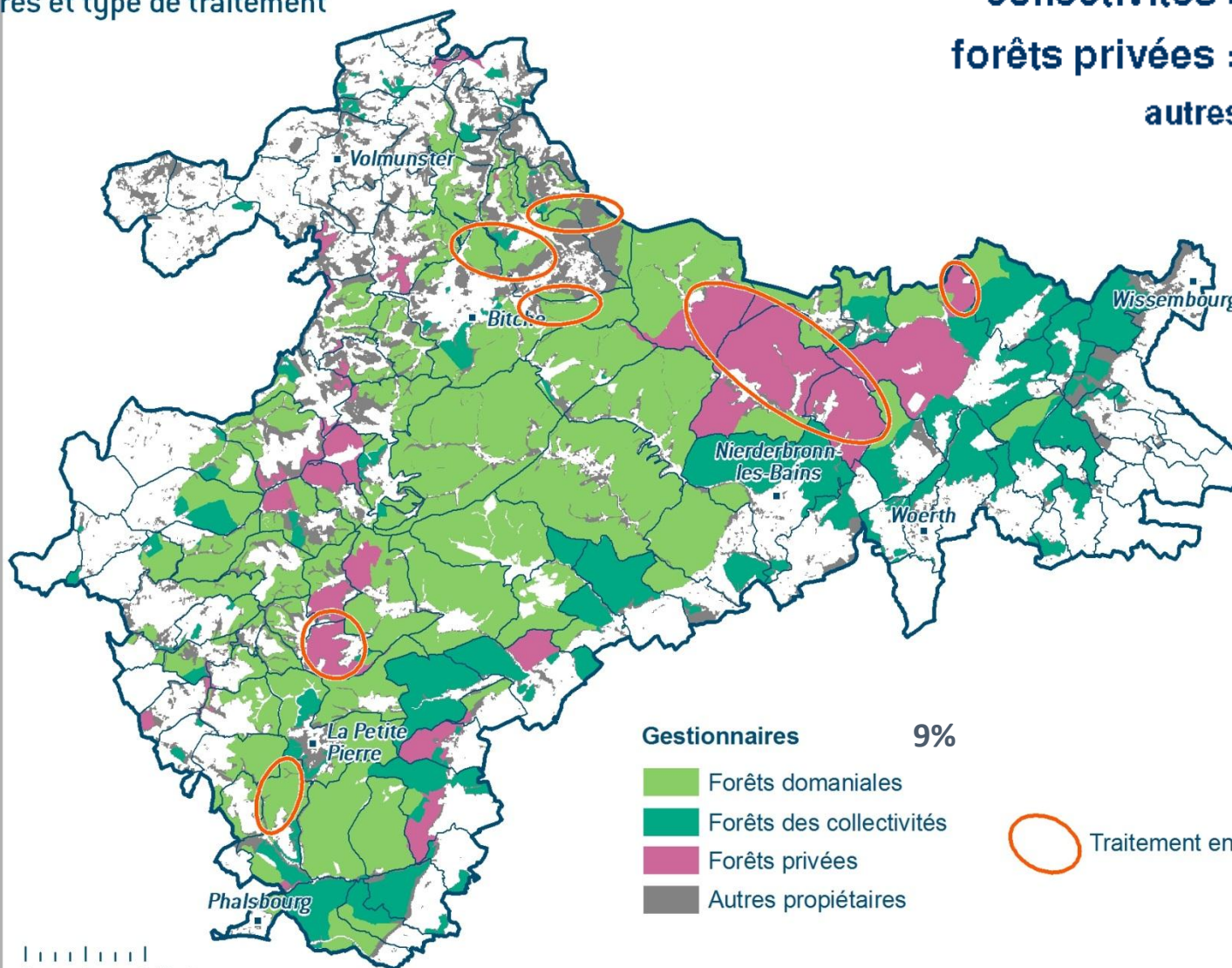
Gestionnaires et type de traitement

forêts domaniales = 49 %

collectivités = 21 %

forêts privées = 12 %

autres = 18 %



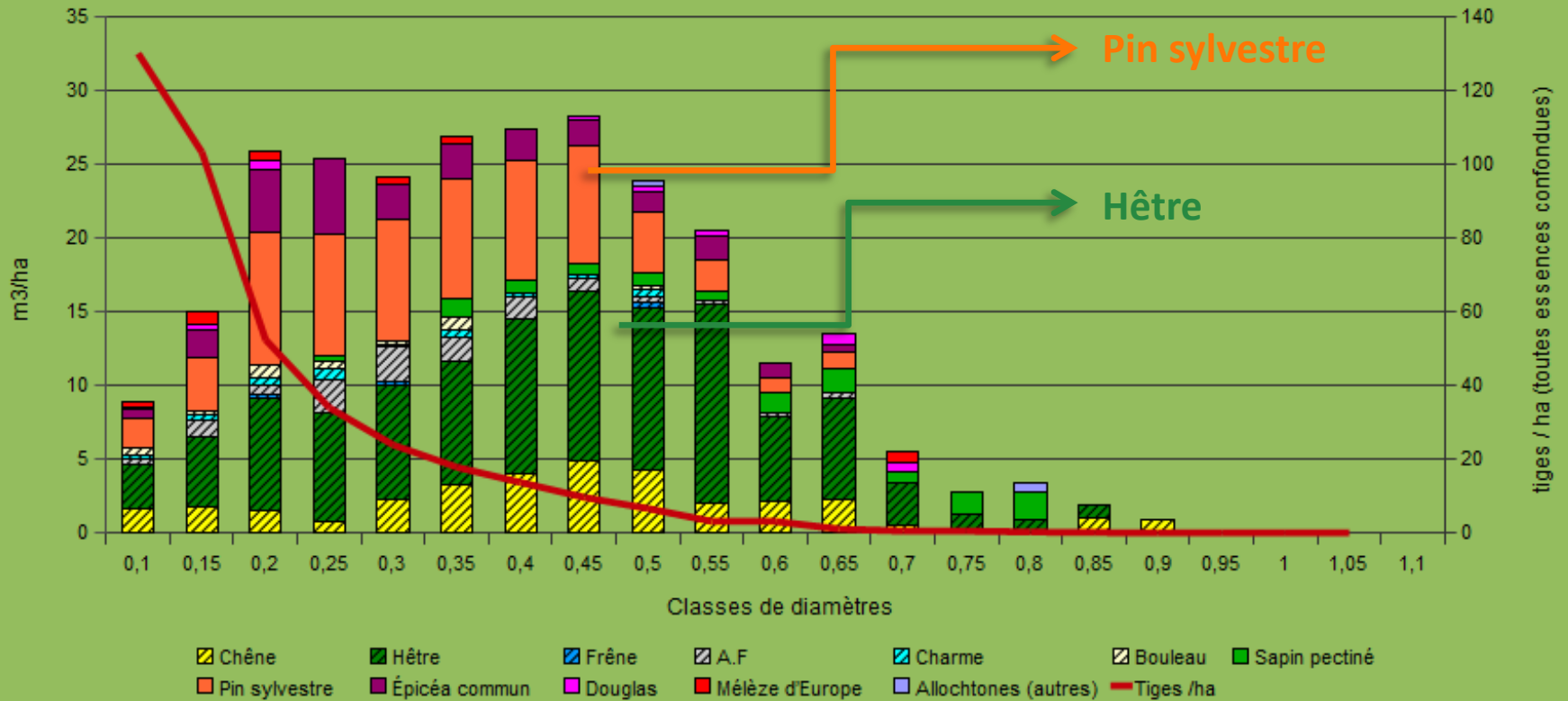
En Forêts Publiques sur le territoire du PNRVN

la commercialisation des bois... quelques chiffres clés

- ✓ Récolte de bois proche de 100 % en Forêt Domaniale et proche de 90% en Forêt Communale (en rapport aux aménagements forestiers et accroissements biologiques)
- 100 % des bois martelés sont vendus
- 90% des bois vendus sont transformés au niveau local pour la 1ere transformation (Alsace/Lorraine)
- Plus de 90 % des Hêtres, résineux blancs (sapins, épicéas) résineux rouges (pins Sylvestre, douglas, mélèzes) sont vendus dans le cadre de contrats d'approvisionnement à des scieurs locaux.
Valable de la Grume, au bois d'industrie et bois de feu (cessions aux habitants)
- Les Chênes, feuillus précieux et quelques très belles grumes sont vendues en adjudications publiques.

Distribution des volumes en fonction des diamètres
d'après données IFN 2005 à 2009 (109 placettes / 1194 arbres)

m³/ha et tiges/ha



Physionomie ressource



**16 scieries
= 170 salariés**

**62 entreprises de 2^{de}
transformation
= 700 salariés**

**TOTAL
118 entreprises
= de 1000 emplois**

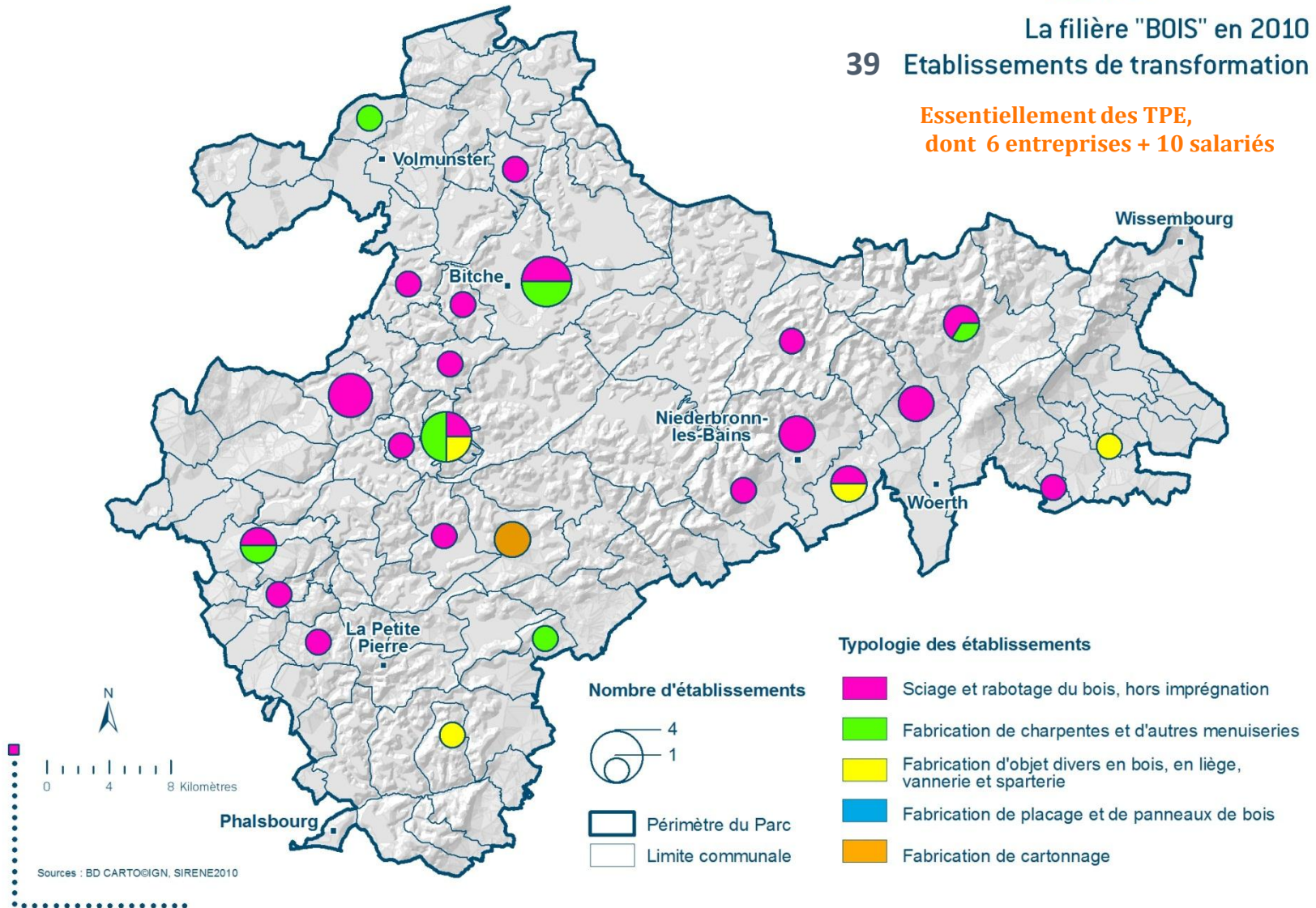


Filières

La filière "BOIS" en 2010

39 Etablissements de transformation

Essentiellement des TPE,
dont 6 entreprises + 10 salariés





Innover, expérimenter



1 - PRINCIPES CONSTRUCTIFS



SAUER-PECHELBRONN Un Pôle d'excellence rural en gestation

Les professionnels du bois se fédèrent

L'association Synergie bois local d'Alsace et des Vosges du Nord a été créée en octobre dans le cadre de l'émergence d'un pôle d'excellence rural Bois à Hegney. Le but est de mettre en place une filière courte utilisant la ressource locale.



Pôle d'excellence rural bois : en quoi ça consiste ?

- La construction par la communauté de communes d'une sorte d'hôtel d'entreprises dédié à la filière bois. Un pôle de transformation de bois local en matériaux exceptionnels.
- Un bâtiment administratif pour mener les études.
- Une maison témoin à ossature bois.
- Une construction pilote : un habitat individuel dense.
- Un réseau de professionnels.

Exemple d'une maison à ossature bois. DOCUMENT REMES





2. Vers une CFT ...



- » Un **outil de concertation** et de développement durable, à l'initiative d'une collectivité locale
- » L'intégration de la problématique forêt-bois dans un **projet de développement local**
- » Objectif = stratégie + **actions opérationnelles**

Rappel démarche CFT T





INSTITUT TECHNOLOGIQUE



UNE DYNAMIQUE AU COEUR DE LA FILIÈRE



EUROPE
FEDER / FEADER / GAL / INTERREG...

Etat
CSF BOIS / CIMV / DRAAF

Région Alsace

Région Lorraine



CMA / 57

Fibois/
Gipelor

Partenaires Financiers

Partenaires techniques



Acteur privés locaux

Acteurs publics locaux



SYCOPARC
Charte PNRVN

SYMBOL



ONF
Office National des Forêts



Partenaires

» **Phase 1 : Etat des lieux - diagnostic**

Analyse de données et entretiens des acteurs / périmètre élargie du PNR

> **ENJEUX** du territoire

» **Phase 2 : Orientations et stratégie forestière**

Ateliers thématiques multi-acteurs

> **STRATEGIE** de développement

» **Phase 3 : Elaboration du Plan d'actions**

Groupes de travail avec acteurs et partenaires

> **PLAN D' ACTIONS** opérationnel

Méthodologie en 3 étapes



Calendrier d'élaboration de la Charte Forestière de Territoire Thématisée économie VN

2014		2015		2016		... 2019	
Préfiguration	Demandes d'aides DRAAF/Régions/ CIMV	Diagnostic / Enjeux	Orientations / Prospectives	Plan d'action	Diffusion / Mise en œuvre	Mise en œuvre	Bilan

Calendrier 2014 à 2019



- » **Développer des leviers économiques**
pour augmenter la valeur ajoutée des bois du territoire
- » **Mobiliser la ressource avec stratégie**
dans l'objectif à long terme d'une forêt plus mature
- » **Evoluer vers une forêt plus naturelle**
en valorisant mieux les essences locales et les gros diamètres?
- » **Adapter les échelles en fonction des projets**
(massif des Vosges, grand est , locale, parc, comcom...)

Objectifs partagées CFTT



Une CFT qui :

- » S'axe sur le développement économique
- » Vise des actions concrètes !
- » Évite le catalogue pléthorique
- » Cible un enjeu resserré sur les essences locales :
priorité hêtre et pin sylvestre
- » Aide les entreprises à développer des économies
de niche

Une CFT bien positionnée





3. Vers des actions stratégiques

- » **Améliorer la valorisation des bois locaux**
meilleure connaissance de la ressource et de ces qualités
- » **Mieux connaître et renforcer le tissu économique** local pour développer l'économie circulaire et mieux tirer partie de leurs savoirs faire
- » **Augmenter les synergies** : développer le travail en réseau et impliquer les propriétaires forestiers pour l'économie locale
- » **Révéler des marchés** : trouver des débouchés pour les 2èmes et 3èmes transformations (hêtre et pin sylvestre)

Innover / expérimenter pour : > 18

» Aménagement intérieur :

- > Mobiliers pour équipements publics, Mobilier design, vers des marchés de niches (lignes modernes basées sur originalité et/ou luxe)
- > Parquet , lambris,
- > Carrelets lamellés aboutés

» Construction : Marché bois de structure

- > Bois massif, rénovation
- > Bois massifs aboutés (BMA) et Bois lamellés collés (BLC)
- > Autres nouveaux produits / innovations (poutres I composites, KLH, CLCA, Pavés

» Aménagement extérieur :

- > Mobiliers pour équipements publics , Mobilier design, vers des usages innovants
- > Ouvrages plus techniques : passerelles, platelages, pontons...
- > Bardages, Isolation laines de bois, rénovation

» Valorisation des coproduits

- > Bois de chauffage hêtre : une filière qui marche mais qui ne peu pas prendre plus de place

Diversifier les débouchés



» Comité de pilotage / financeurs

- > Etat, Commissariat au Massif des Vosges
- > Régions Alsace et Lorraine
- > ONF, SYCOPARC

Prévoir 3 réunions

» Comité de préfiguration / suivi

- > Communes forestières du Parc
- > Communautés de communes : Sauer-Pechelbronn, Bitche, Niederbronn-les-Bains, La Petite Pierre
- > CRPF, Chambre d'agriculture 67 et 88 (PPRDF Pays de Bitche), CMA, CMA57 Evrard de Turckheim
- > Fibois, Gipeblor, Synbol: entreprises (scieur, menuisier, charpentier, constructeur, vendeur, diffuseur)
- > PER hêtre tendon, NPP,

Prévoir 3 à 4 réunions

» Comité technique / Groupes de travail

- > En fonction des thématiques (3 à 5 groupes)
- > 1 structure référente par thématique
- > Des invités pertinents, selon les synergies à creuser

Compter 16 réunions tous groupes confondus

Gouvernance



- » Un grand OUI pour une CFT thématique économie du bois
- » Ok pour mieux valoriser les essences locales, lesquelles exactement il y aura encore débat : priorité au hêtre et pin sylvestre
- » Poursuivre l'animation pour mettre en œuvre le plan d'actions et même au-delà de 2019

Remarques lors de la présentation



- Maegey (Fibois) : Il faut des scieries de proximité qui peuvent mieux valoriser les bois (il n'y en a plus aucune dans le Haut-Rhin). 80% des résineux servent à la construction.
- Dagneaux (ONF Alsace) : la CFT d'Epinal a servi à développer la contractualisation des ventes de bois mais en Alsace c'est déjà fait. Il faut travailler sur l'aval. Le bouleau peut entrer dans une économie de niche.
 - Hoh (Chambre agriculture 67) : comment positionner les nouveaux produits par rapport aux produits allemands lamellés collés nécessitant des bois de qualité ?
 - Desumer (Chambre agriculture 88) : un PDM existe pour les 25 communes du PdB avec un service gratuit pour les petits propriétaires privés (moyenne de la propriété 20 ares). En 6 mois on a regroupé 40 ha et exploité 2 000 m³ toutes essences. Asael (CRPF) : les plans existent depuis 1999.
 - Hoh (Chambre agriculture 67) : Bois et forêt agit dans le Bas-Rhin et a besoin du soutien des élus. Il y a un rejet de l'étape de l'exploitation par le citoyen qui est également consommateur de bois. Il nous plus communiquer.
 - Brua (Sycoparc) : il faut travailler sur la dimension culturelle, on est le peuple de la forêt mais qui n'a pas de culture du bois.

Remarques lors de la présentation

